

Gérer l'imprévisible



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Les années se suivent et se dégradent au niveau météo, c'est ce à quoi les apiculteurs doivent faire face de plus en plus pour mener à bien leur cheptel, dans l'espoir de faire une récolte de miel honorable leur permettant de vivre de leur travail. Mais voilà, il faudrait une boule de cristal pour savoir comment organiser la saison à venir. L'année 2019 a été catastrophique suite à un hiver qui n'en a pas été vraiment un, puis un printemps hivernal par moment et enfin un été caniculaire dans de nombreuses régions. L'année 2020 prend le même chemin, bien malin qui peut dire si on fera de l'acacia cette année, idem pour le châtaignier, le sapin... Je me souviens, il y a de cela quelques années, un responsable au ministère, et pas des moindres, qui nous affirmait : « Vous verrez... Dans quelques années, on pourra, suite à vos déclarations de ruches et les transhumances que vous envisagez, vous dire à l'avance combien de miel vous produirez. » Le plus grave est qu'il en était convaincu... Pour certains, les hors-sol, le progrès apportera demain toutes les réponses à nos interrogations d'aujourd'hui. Oui, mais voilà, les réponses nous ne les avons pas et il va falloir faire sans ! L'apiculteur, les apiculteurs ne devront compter que sur eux-mêmes une fois encore. Cela passe par bien connaître ses colonies, ses abeilles, savoir être réactif et anticiper, ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, se diversifier pour certains et aussi avoir un peu de chance. L'ancienneté et l'expérience dans le métier demeurent néanmoins un atout, car au fil des ans s'acquiert un savoir, une connaissance du terrain avec ses spécificités. L'apiculteur qui dispose de nombreux emplacements pour transhumer ou en sédentaire sait que, suivant les années, en fonction de la météo il peut prévoir que tel ou tel endroit sera *a priori* plus propice à la récolte. Pour les jeunes apiculteurs qui ne disposent pas encore de ce savoir-faire ni ne disposent d'un carnet d'adresses pour pouvoir déplacer leurs ruches, l'apiculture est encore plus compliquée car la saison passe très vite et demande de plus en plus de réactivité pour être présent là où la miellée se fait. De manière de plus en plus aléatoire...

L'État pointé du doigt sur sa gestion des pesticides

La Cour des comptes a épinglé dernièrement la politique de réduction des pesticides qui, il faut le dire, se révèle être un véritable naufrage en la matière. Dépenser 400 millions d'euros pour réduire l'usage des pesticides et au final se retrouver avec une augmentation de ceux-ci, il est franchement difficile d'être positif. Pourtant, le plan Ecophito 2+ est chapeauté par quatre ministères : Agriculture, Santé, Recherche et Transition écologique. Sauf que la réalité, du moins de ce que l'on peut percevoir de l'extérieur, est décevante, la bataille semble se résumer à agriculture et environnement. Je dis bien bataille, car c'est bien ce qui transpire dans les propos des uns et des autres, visiblement il n'y a pas d'unanimité sur le sujet, sur la manière d'avancer, de travailler. Imaginons une équipe de sport où chacun joue personnel, pas de cohésion, d'une telle équipe il ne faut pas attendre de grandes prouesses. Nous trouvons deux ministères qui brillent par leur très grande discrétion sur le sujet, la Santé et la Recherche. Au regard de

la situation, de l'état des lieux et des connaissances scientifiques, il apparaîtrait tout à fait normal que le ministère de la Santé soit plus présent, plus visible et demande plus de rigueur sur l'utilisation des pesticides. Dernièrement, nous avons appris que des études attestent de la présence de nombreux pesticides dans l'air que nous respirons. Au total, 52 molécules identifiées, plus du quart de celles-ci sont classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Et comme si cela ne suffisait pas, plus de la moitié sont reconnues comme perturbateurs endocriniens. Triste réalité, les pesticides, qui sont tout sauf des vitamines, sont omniprésents dans l'eau, dans nos aliments et dans l'air. La présence de certains pesticides dans l'air que nous respirons, dont certains sont retirés normalement de la vente depuis des décennies, a de quoi nous alarmer et l'effet cocktail prend ici toute sa place. Les carences qui entourent l'usage de ces produits dangereux doivent être revues rapidement et surtout corrigées, le principe de précaution ne doit pas rester une simple vue de l'esprit. Pour celles et ceux qui douteraient de la dangerosité de ces produits, il suffit de lire les recommandations d'emploi, la présence d'une tête de mort sur de nombreux emballages ne laisse pas de place au doute !

Petite lueur d'espoir : 24 organismes de recherche européens, dont l'INRAE, ont constitué un groupe de travail pour accélérer la transition agroécologique et favoriser une « agriculture sans pesticides chimiques ». Un défi noble et ambitieux. Mais deux questions se posent : seront-ils entendus par les pouvoirs publics et quand ?

Stop !

L'Europe ne semble pas pressée, semble-t-il, de mettre en œuvre une réglementation plus rigoureuse pour mieux protéger les abeilles, les insectes pollinisateurs. En effet, l'EFSA en 2013 a produit un document, la *Bee Guidance*, qui reconnaît la dangerosité de nombreux pesticides et le lien qu'ont ceux-ci avec le déclin des abeilles et des pollinisateurs et a élaboré des méthodes d'homologation plus strictes. C'est un document très pertinent, sauf que celui-ci dérange et n'est pas toujours appliqué, laissant mettre sur le marché des pesticides qui normalement ne devraient pas l'être. La situation devient intenable au niveau européen, les scientifiques apportent la preuve que les AMM sont accordées sans pour autant avoir étudié, testé l'impact de ceux-ci sur le devenir des colonies d'abeilles sous tous les angles.

Pour sortir de cette impasse, un certain nombre de pays européens se sont vus contactés par un organisme intermédiaire, un modérateur qui vient à l'écoute des apiculteurs représentant la profession. La demande est fort simple : sur le terrain, quelle genre d'étude pourrait être mise en place à grande échelle pour suivre les colonies d'abeilles ? Des moyens financiers et humains d'une ampleur jamais égalée pourraient être débloqués. Pour l'UNAF, cette proposition n'est ni plus ni moins qu'une manière de ne rien décider, de gagner du temps, pour que les pesticides tueurs d'abeilles puissent encore largement être utilisés. Il faut dire stop, c'est ce que nous avons fait avec détermination. Il devient urgent de retirer les produits néfastes pour les abeilles, les pollinisateurs sauvages... Le plus triste dans tout cela c'est que de l'argent est disponible non pas pour aider l'apiculture, mais bien pour protéger les intérêts de quelques actionnaires de grands groupes qui ne seront jamais assez riches, dans l'égoïsme le plus total, sans aucun respect pour les générations qui vont nous succéder.